



L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE TRAJECTOIRE D'UNE DÉCENNIE ET PERSPECTIVES Rapport du président soumis à l'assemblée générale du 8 septembre 2011

L'expérience du GESQ, de Québec 2001 à Lux'09, est celle d'un passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation, de l'action citoyenne de résistance à la construction d'alternatives. Les actions du GESQ ont été inspirées et ont alimenté la promotion d'une économie sociale et solidaire en favorisant la mise en réseaux des activités économiques contrôlées par les populations marginalisées, des rapports proximité et de réciprocité entre les initiatives du Nord et du Sud et la réclamation de politiques qui soutiennent une approche de solidarité sociale. Au terme de cette décennie, où en sommes-nous?

1. La crise s'est aggravée

Sans revenir sur le diagnostic de la crise du modèle capitaliste de développement, il est important de rappeler l'évidence particulière que prend actuellement l'analyse de la situation dans une perspective écologique. Derrière la crise financière qui secoue de façon encore destructrice les économies du Nord et du Sud, la crise alimentaire qui frappe sauvagement les populations du Sud et l'impasse énergétique et climatique où se manifeste le plus clairement la fracture Nord-Sud, c'est le caractère radical, écosystémique de la problématique qui devient manifeste : l'humanité est menacée parce que la gestion de l'espace habité ne garantit plus sa pérennité. Le progrès n'est plus l'horizon de l'action et le développement compris comme la croissance n'est plus l'avenue d'accès à un monde juste et solidaire.

Ne nous reste-t-il que le pessimisme des environmentalistes nous promettant la catastrophe climatique pour la prochaine génération? Pouvons-nous déboulonner la propagande consumériste qui pousse le modèle développementiste à accélérer sa course alors qu'il arrive devant le mur de la destruction des écosystèmes essentiels à la vie des sociétés humaines? L'économie sociale et solidaire peut-elle encore se présenter comme une alternative et à quelles conditions peut-elle le faire de façon crédible? Pouvons-nous jouir au Nord d'un niveau de vie enviable alors qu'au Sud l'essentiel fait défaut? Ce sont des questions essentielles pour le Nord comme pour le Sud.

2. Les initiatives se sont renforcées, mais le rapport de force reste à construire

Au cours de cette première décennie du siècle, les initiatives d'économie sociale et solidaire ont connu une mise en lumière significative. Au-delà des débats d'école et de la multiplicité des définitions, il est manifeste qu'il y a maintenant davantage de place

pour des innovations économiques à caractère collectif et démocratique plutôt que privé et gestionnaire. Pendant que l'échec du libéralisme devient chaque jour plus manifeste, l'émergence, au cours des dernières décennies, de nouvelles coopératives et d'entreprises associatives s'est accompagnée d'une préoccupation de l'économie sociale historique pour raviver la participation de ses membres (Favreau, 2010). Pourtant, le discours dominant qui n'éprouve aucune gêne à véhiculer ses mythes, jouit d'une large audience médiatique alors que l'économie sociale est présentée comme une alternative pour les pauvres, donc une pauvre alternative. Cela soulève des questions stratégiques importantes.

Les liaisons dynamiques à des mouvements sociaux qui ont favorisé le renouvellement de l'économie sociale et solidaire, sont actuellement moins évidentes. Sans faire toutes les nuances qui s'imposent, on peut énoncer quelques constats. Le mouvement des femmes qui a été à l'origine de la remise en valeur au Québec de l'économie sociale durant les années 1990, s'est placé en retrait de la dynamique actuelle. Le mouvement syndical continue à être actif dans les fonds de travailleurs et dans les caisses d'économie, mais il demeure en retrait des coopératives émergentes et ne participe plus aux initiatives de développement local ni à l'organisation des mobilisations alors que sa contribution a été majeure sur ces terrains durant les années 1990. Quant au mouvement coopératif, sa discrétion se fait exemplaire sur le terrain politique et dans le débat sur la crise.

L'action communautaire autonome qui a eu une part active dans l'émergence des entreprises associatives est aux prises, pour sa part, avec des exigences de gestion découlant de la politique de reconnaissance acquise au tournant de la décennie : précarité des emplois en contexte de rareté de la main-d'œuvre, professionnalisation de l'activité et recul de la mobilisation des membres, multiplication des concertations et des approches « intersectorielles » qui sur sollicitent les intervenantes et intervenants, etc. De plus l'arrivée massive des sociétés de gestion créées par la Fondation Lucie-et-André-Chagnon en partenariat avec l'État québécois entraîne une dérive accaparant les organismes dans des processus gestionnaires et suscitant la compétition autour de la répartition des ressources. Bref l'idéologie de l'efficacité et ses suites technocratiques ont plus d'importance que la mobilisation autour d'enjeux collectifs.

L'économie sociale associative aussi est aux prises avec les impératifs de gestion des appareils qu'elle a créés. On en vient à docilement tolérer des choix politiques qui contredisent un développement lié aux territoires et aux collectivités qui y vivent. La dépendance d'un financement largement public favorise des attitudes de sollicitation plutôt que de revendication face à l'État.

Il faut éviter de jeter la pierre à celles et ceux qui au quotidien portent ces choix, car il n'y a aucune évidence stratégique dans le contexte politique actuel. Les actions collectives de résistance telle la vive réaction populaire contre la prospection et l'exploitation des gaz de schistes, les manifestations contre les choix budgétaires favorisant la tarification, les réactions à la privatisation des services publics sont des formes effectives de résistance. Mais l'absence d'organisations capables de maintenir le souffle, de réaliser des convergences, de créer des passerelles et de structurer l'action est un indice clair d'un recul du rapport de force. Les acteurs progressistes de la société civile québécoise non seulement n'arrivent pas à imposer leurs choix, mais ils en sont réduits à limiter les dégâts face à l'absence manifeste de volonté de les entendre de la part des gouvernements conservateurs à Québec aussi bien qu'à Ottawa. Non seulement le temps n'est plus à la coconstruction de politiques progressistes, mais même l'imagination semble ne plus être au rendez-vous.

Dans un tel contexte, l'urgence des débats ne soit pas nous faire oublier l'importance de rétablir un rapport de force et de rallier les troupes. Le premier impératif est de sortir du « chacun pour son organisation ».

3. Les nécessaires liaisons

Pour établir leur rapport de force les alternatives d'économie sociale et solidaire doivent se constituer en réseaux, en liaison avec les mouvements sociaux organisés. Pour que la société civile québécoise favorise la socialisation de l'économie, les acteurs collectifs de l'économie sociale et solidaire doivent construire une convergence de leurs efforts tout en reconnaissant leurs particularités. Pour concrétiser une sortie de crise, il faut que nos organisations soient capables d'intervention sur le terrain politique pour inscrire les alternatives à l'ordre du jour des États.

3.1. Le pluralisme stratégique comme état de fait

Sur le terrain l'économie sociale et solidaire est organisée en familles dont les cultures sont profondément distinctes. Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité jouit d'une histoire longue d'organisation démocratique des fédérations coopératives et des entreprises mutualistes. Le Chantier de l'économie sociale du Québec s'est installé depuis 1997 comme fédération des expériences innovantes, faisant une place aux entreprises issues du milieu associatif. Dans un autre registre et en relation avec ces deux familles, les fonds de travailleurs constituent une troisième famille de l'économie sociale québécoise.

L'expérience du mouvement ouvrier québécois a fait la démonstration que le pluralisme des appartenances syndicales n'empêche pas le Québec de connaître un taux élevé de syndicalisation. Ne doit-on pas envisager que cela se vérifie aussi dans le champ de l'économie sociale? Ce n'est qu'au moment où le pluralisme est reconnu et accepté qu'il

devient possible de créer des alliances respectueuses des caractéristiques de chacun des partenaires. Pour envisager que le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité fassent alliance face à l'État québécois, il faut réunir au moins deux conditions : ni l'une ni l'autre organisation ne peut revendiquer le monopole de représentation de l'économie sociale québécoise, d'une part, et, d'autre part, il faut établir des rapports de confiance sur la base d'enjeux reconnus d'intérêt commun. À court terme, ces conditions n'existent manifestement pas, mais il serait intéressant d'identifier les avenues qui pourraient permettre un déblocage, probablement avec le concours de la famille issue du mouvement syndical.

3.2. La préparation de 2012, année internationale des coopératives

Les suivis de la Conférence internationale de Lévis organisée par le CQCM en septembre 2010 et le projet du Mouvement Desjardins d'organiser une rencontre internationale des coopératives en octobre 2012, à l'occasion de l'année internationale des coopératives, vont constituer au cours des prochaines mois une occasion de stimuler le milieu coopératif comme mouvement appartenant à ses membres. Cela devrait favoriser entre autres des démarches d'éducation populaire autour des enjeux d'occupation du territoire auxquels la majorité des communautés du Québec sont confrontées, que ce soit pour éviter la destruction d'écosystèmes ou pour revitaliser des collectivités en déclin et des territoires en train de se vider de leur population. La contribution de l'économie sociale coopérative et associative au développement local durable est un enjeu susceptible de constituer un terrain de rencontre voire de collaboration entre le CQCM et le Chantier. Il s'agit de privilégier la complémentarité des initiatives plutôt que les particularités d'appartenance.

Il y a aussi des alliances à développer avec les organismes communautaires dont l'enracinement local est un trait caractéristique, et avec les organismes locaux de développement dont la situation s'est précarisée depuis l'adoption en 2004 de la loi 34 qui, en créant les conférences régionales des élus et en mettant les CLD sous la tutelle des MRC, favorise une centralisation des pouvoirs et une gouvernance caractérisée par les copinages régionaux. Les ressources nouvelles destinées à favoriser le développement durable et les approches intégrées offrent des occasions de relancer le développement local. Avec ses moyens autonomes sur le plan économique et son enracinement dans les populations locales, l'économie sociale peut en profiter, ajouter ses capacités d'initiative et faire en sorte que la stratégie économique québécoise soit vraiment plurielle.

3.3. Les liens entre les équipes de recherche francophones et anglophones

Les particularités québécoises dans l'ensemble canadien sont importantes et rendent complexes les rapports avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire des autres provinces. L'État fédéral demeure néanmoins un joueur de poids que les Québécois ne peuvent ignorer. La localisation nord-américaine du Québec détermine aussi un rapport

de dépendance des politiques des USA. La promotion de l'économie sociale et solidaire passe donc par des rapports plus clairs avec les acteurs canadiens et américains qui y sont engagés. Sur ce terrain, il y a du travail à faire pour clarifier les situations et alimenter les débats sur les avenues d'une convergence stratégique qui respecte les différences entre le Québec et les États canadien et américains. La question nationale demeure une importante ligne de démarcation qu'il faut prendre en compte : cela n'empêche pas mais complique singulièrement la solidarité dans l'organisation des résistances et la promotion d'une autre économie.

4. Des perspectives pour la seconde décennie du 21^e siècle

En contexte de mondialisation, la solidarité ne peut pas faire abstraction de notre appartenance aux nations du Nord qui profitent largement des inégalités actuelles. Cela passe par une remise en question de notre mode de vie : réduction radicale du prélèvement des ressources naturelles, ouverture à la diversité culturelle et à des identités distinctes et choix de politiques réduisant effectivement les inégalités sociales. Nos choix au Nord sont une des conditions de possibilité pour le Sud de choisir ses propres voies de développement. La coopération solidaire passe par un travail majeur de réflexion collective ici, à partir des enjeux d'ici mais mesurés à l'aulne des besoins du Sud. Cela exige de prendre en compte, dans nos actions et nos recherches, un certain nombre d'éléments qui caractérisent la position du Québec.

4.1. Prendre en compte la situation stratégique du Québec en Amérique du Nord

Le travail d'éducation populaire à partir d'une lecture des enjeux de développement dans une perspective Nord-Sud est essentiel pour la promotion d'une économie sociale et solidaire. C'est une dimension à intégrer dans l'analyse des enjeux locaux et dans les travaux de recherche réalisés dans une perspective d'écodéveloppement. Le travail de diffusion de la recherche est un soutien important à une éducation populaire pensée à l'heure de la mondialisation.

4.2. Accentuer les liaisons basées sur la réciprocité Nord-Sud

L'action internationale est déjà présente dans les plans d'action des organismes québécois actifs dans la promotion de l'économie sociale et solidaire. Le GESQ considère que sa contribution propre est d'interpeler les partenaires québécois pour que la réciprocité Nord-Sud fasse partie de leurs critères d'analyse. La perspective solidaire c'est d'établir avec les réseaux du Sud des rapports d'apprentissage réciproque et de valorisation des différences comme avenue d'une autre mondialisation. C'est particulièrement important sur le front de l'écodéveloppement : il est essentiel que le point de vue du Sud occupe davantage de place pour que nous comprenions qu'il ne suffit pas de protéger l'environnement et qu'il faut en pérenniser l'usage. Les activités économiques destinées à la croissance au Nord sont l'un des facteurs les plus destructeurs des écosystèmes du Sud et ce sont ceux et celles qui en subissent l'impact qui sont les mieux placés pour nous

le faire comprendre si nous leur en donnons les moyens. Les réseaux internationaux dans lesquels les économies sociales et solidaires du Sud et du Nord partagent leurs réalisations et leurs défis, sont à cet égard des espaces importants pour que l'écodéveloppement ne soit pas un privilège de riches, mais une véritable transformation des règles de l'économie mondialisée.

4.3. Renforcer les relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes et avec l'Afrique de l'Ouest

Les barrières culturelles sont moins importantes entre les espaces latins que sont l'Amérique latine et les Caraïbes de même que l'Afrique de l'Ouest. Cela facilite les échanges. Nous y avons d'ailleurs des partenariats assez bien établis. De plus l'Amérique latine joue actuellement un rôle déterminant dans le développement de la solidarité Sud-Sud et la réflexion sur les sorties du capitalisme et de l'occidentalisme qui dominant au Nord. Quant à l'Afrique et aux Caraïbes, ce sont des terrains où l'économie sociale et solidaire doit impérativement faire ses preuves. La reconstruction d'Haïti dont le Québec héberge un grand nombre de ressortissants, est une occasion de mettre en œuvre une approche de prise en charge par les Haïtiens eux-mêmes. L'économie sociale et solidaire peut y jouer un rôle essentiel en offrant aux organisations de coopération internationale les savoir-faire dont elle dispose.

4.4. La participation aux réseaux de l'économie sociale et solidaire

Le GESQ a été l'un des réseaux fondateurs du RIPESS avec le GRESP et quelques réseaux africains. Sa position actuelle est relativement inconfortable dans ces réseaux, mais ses alliances y demeurent significatives. Les Forums sociaux sont aussi des réseaux ouverts dans lesquels la promotion de l'économie sociale et solidaire est présente depuis 2002. Ce sont des espaces importants pour alimenter et soutenir le développement de réseaux axés sur la solidarité Nord-Sud. Enfin le Forum international des dirigeants de l'économie sociale (les Rencontres du Mont-Blanc) qui dispose d'un statut reconnu par l'ONU, ouvre des perspectives intéressantes de participation à la réflexion et aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin 2012.

5. Perspectives pour le GESQ

Conscient de la modestie des ses moyens, mais aussi de l'importance des liaisons établies depuis la préparation de la Rencontre de Québec en 2001, le GESQ veut être au service d'une contribution de l'économie sociale et solidaire québécoise à la solidarité internationale qui repose sur la réciprocité Nord-Sud.

5.1. Une mission redéfinie

- Le GESQ est un carrefour de personnes et d'organismes québécois divers, qui ont leurs propres actions et que se reconnaissent dans le projet d'une économie plurielle,

basée sur la solidarité et la construction de rapports de partenariat égaux entre les organismes du Sud et du Nord.

- Le GESQ est aussi un lieu de veille, d'observation et de réflexion critique sur le développement de l'économie sociale et solidaire au Québec et dans le monde.
- Le GESQ est également un lieu d'accueil, de formation et d'apprentissage de l'économie sociale et solidaire.
- Le GESQ se propose aussi d'agir comme lieu de collaboration, de coordination et de représentation dans le cadre d'espaces internationaux axés sur ou ouverts à l'économie sociale et solidaire.

Il est proposé que le GESQ adopte cet énoncé de mission et l'intègre à ses règlements généraux.

5.2. Des axes prioritaires d'intervention

- a) La première force du GESQ ce sont ses membres, –organismes significatifs, militants et chercheurs– auxquels il offre un carrefour, un espace fédérateur d'énergies. Cet axe se concrétise par la tenue d'au moins un événement annuel significatif et fédérateur (université d'été, forum, etc.) mettant à contribution des invités internationaux et axé sur le développement de relations de réciprocité Nord-Sud.
- b) Misant sur la contribution de ses membres, le GESQ se propose de faire comprendre ce qu'est l'économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud, de développer un discours critique de la mondialisation capitaliste à laquelle elle est confrontée et d'identifier des défis qu'elle travaille à relever. Cela se réalise dans les activités de formation et dans le cadre de quelques rencontres élargies à l'ensemble des membres qui sont des espaces de débats, de formation et de partage de connaissances.
- c) La faiblesse du GESQ, c'est le manque de financement de base qui permettrait l'embauche d'une personne à temps partiel pour soutenir le recrutement et assurer la liaison avec les membres sur une base régulière, une capacité d'organisation des événements et des activités, de même que la participation à des forums internationaux (Forum social mondial, Rencontres du Mont-Blanc, activités du RIPESS, etc.) et l'invitation à des partenaires du Sud.

Il est proposé que le GESQ organise son action autour des trois axes suivants :

- **la mobilisation de ses membres;**
- **l'expertise critique et la formation en économie sociale et solidaire;**
- **l'amélioration de sa capacité financière pour remplir sa mission.**

5.3. Plan d'action 2011-2012

- 1) Campagne de recrutement de nouveaux membres et suivi des relations avec les membres : syndicats, municipalités, individus, etc. Les membres du GESQ par leur cotisation annuelle devraient assumer environ le tiers du financement de base (\pm 5 000 \$).
- 2) Démarches de sollicitation d'un financement de base auprès de partenaires en mesure de fournir une contribution plus substantielle (objectif 6 000 \$) et d'un soutien en fonds publics auprès notamment du MRI (objectif 10 000 \$).
- 3) Organisation d'une série d'événements orientés sur la promotion de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de Rio+20 (Rio de Janeiro, 5-6 juin 2012). Rendez-vous international du 17 octobre 2011 *On change de modèle* dans le cadre du FIESS; participation aux Rencontres du Mont-Blanc (Chamonix, 9-12 novembre 2011); université populaire au printemps (19-21 avril 2012) et délégation à Rio+20.
- 4) Présence aux activités de l'Année internationale des coopératives 2012, notamment à l'occasion de la préparation et de la tenue du Sommet international des coopératives organisé par le Mouvement Desjardins (9-11 octobre 2012).
- 5) Adhésion à l'AQOCI dans une perspective de solidarité avec les organisations de coopération internationale.
- 6) Activités de formation sur demande et partenariat avec Développement et Paix dans le cadre de Québec Sans Frontières (recrutement et formation).
- 7) Développement et renforcement de pôles régionaux (Saguenay, Outaouais, Estrie, etc.) notamment dans le cadre de divers forums.
- 8) Que le conseil d'administration prépare une proposition d'amendements aux règlements généraux qui tiennent compte des décisions prises